

AGROALIMENTAIRE/EMBALLAGE : Lacroix Emballages se dresse contre l'interdiction des boîtes de camembert en bois

Des producteurs spécialisés dans le camembert et des groupes et industriels de l'emballages, comme [LACROIX EMBALLAGES](#) / **T** : 03.84.34.15.15 (siège à Bois d'Amont/39), protestent contre l'interdiction des boîtes en bois de camembert dans le cadre du texte visant à réduire les emballages par l'Union Européenne. Ils argumentent notamment que l'affinage dans une boîte en bois fait partie du cahier des charges de l'AOP camembert de Normandie. www.groupe-lacroix.com